



# CAN Dividendes principalement canadiens 75/75 (PS2)

31 mars 2026

## Renseignements sur le fonds (au 31 mars 2026)

Principaux titres	%
Banque Royale du Canada	8,0
Banque Toronto-Dominion	5,0
Agnico Eagle Mines Ltd	5,0
Canadian Natural Resources Ltd	4,5
Manulife Financial Corp	3,9
Enbridge Inc	3,8
Canadian Pacific Kansas City Ltd	3,0
Banque de Montréal	2,8
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,8
Cenovus Energy Inc	2,6
<b>Répartition totale des principaux titres</b>	<b>41,4</b>

Caractéristiques du portefeuille	
Écart-type	10,23 %
Rendement du dividende	2,51 %
Rendement à l'échéance	-
Durée (années)	-
Coupon	-
Cote de crédit moyenne	-
Capitalisation boursière moyenne (millions)	236 122,3 \$

**Actifs nets (millions de \$)**  
547,8 \$

**Cours**  
40,19 \$

**Nombre de titres**  
95

**Placement initial minimal**  
100 000 \$  
Un minimum de 500 000 \$ en actifs admissibles est requis pour l'application des taux privilégiés.

**Codes de fonds**  
AFA – CLGE051A

**Coordonnées**

**Centre de service à la clientèle**

Numéro sans frais:  
1 888 252-1847

Site Web de la société:  
canadavie.com

## Comprendre les rendements

### Rendements annuels composés (%)

1 MO	3 MO	ACJ	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DEPUIS CRÉATION
<b>-2,75</b>	<b>6,23</b>	<b>6,23</b>	<b>28,45</b>	<b>17,41</b>	<b>13,92</b>	<b>11,55</b>	<b>10,54</b>

### Rendements par année civile (%)

2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
<b>23,57</b>	<b>16,61</b>	<b>8,11</b>	<b>-0,62</b>	<b>28,40</b>	<b>1,17</b>	<b>19,85</b>	<b>-7,37</b>

## Fourchette de rendements sur cinq ans (01 juin 2012 - 31 mars 2026)

Meilleur rendement	Date de fin de la meilleure période	Pire rendement	Date de fin de la pire période	Rendement moyen	% des périodes de rendement positif	Nombre de périodes positives	Nombre de périodes négatives
<b>16,57 %</b>	<b>oct. 2025</b>	<b>2,08 %</b>	<b>mars 2020</b>	<b>8,71 %</b>	<b>100,00 %</b>	<b>107</b>	<b>0</b>

# CAN Dividendes principalement canadiens 75/75 (PS2)

31 mars 2026

## Commentaire du fonds T4 2025

*Les commentaires et les opinions sont fournis par Placements Mackenzie.*

## Commentaires sur les marchés

L'économie canadienne a montré des signes de pression au quatrième trimestre, car les droits de douane américains et l'affaiblissement des flux commerciaux ont continué de peser sur le secteur manufacturier et les exportations. La confiance des entreprises a fléchi et la dynamique du marché du travail s'est estompée, bien que les dépenses des ménages soient demeurées stables à l'approche de la fin de l'année.

La Banque du Canada a maintenu son taux directeur à 2,25 % en décembre à la suite de sa réduction de 25 points de base en octobre, citant le ralentissement de l'inflation et l'incertitude économique persistante. Le taux de chômage au Canada a augmenté pour s'établir à 6,8 % en décembre, la croissance de la population active ayant dépassé l'embauche et les secteurs sensibles au commerce ayant montré de nouveaux signes de faiblesse.

Le marché boursier canadien a progressé au cours du trimestre, l'indice composé S&P/TSX ayant gagné environ 6,3 %, soutenu par la vigueur des secteurs des matériaux et de la consommation discrétionnaire. Les technologies de l'information ont également contribué au rendement, tandis que l'énergie a été à la traîne de l'ensemble du marché dans un contexte de baisse des prix du pétrole brut en fin d'année.

## Rendement

Les expositions relatives à Brookfield Corp., Finning International Inc. et la Société Financière Manuvie ont contribué au rendement du fonds. L'action de Brookfield a reculé, les investisseurs devenant plus prudents à l'égard du risque lié au crédit privé, un facteur clé de la croissance de la société. La sous-pondération du fonds en titres de Brookfield a contribué à la performance. Finning International a fait état de solides résultats dans ses activités en Amérique du Sud, d'une nouvelle demande pour la production d'énergie et d'un contexte favorable pour les projets d'infrastructure au Canada. La Financière Manuvie a profité de la vigueur de ses affaires de gestion de patrimoine et de la croissance de ses activités en Asie.

La sous-pondération de Barrick Mining Corp. et les surpondérations de Northland Power Inc. et d'Agnico Eagle Mines Ltd. ont désavantagé le fonds. Le titre de Barrick Mining a progressé après le départ de son chef de la direction et le changement de ton du conseil d'administration concernant les rachats d'actions. Le titre de Northland Power a reculé après que l'entreprise a annoncé une réduction inattendue de son dividende, décision motivée par des difficultés liées aux conditions météorologiques et par une révision à la baisse des perspectives de flux de trésorerie disponible. L'action d'Agnico Eagle Mines a inscrit un rendement inférieur à celui des autres actions aurifères au cours de la période.

Sur le plan sectoriel, les sous-pondérations des secteurs des technologies de l'information et de l'immobilier ont stimulé le rendement du fonds. La sélection des titres dans les secteurs des produits industriels, des technologies de l'information et des produits financiers a été favorable aux résultats.

La sélection de titres dans les secteurs des matériaux, des services d'intérêt public et de l'énergie a nui au rendement du fonds.

## CAN Dividendes principalement canadiens 75/75 (PS2)

31 mars 2026

### Activité du portefeuille

Un placement dans la Banque Canadienne Impériale de Commerce a été ajouté au fonds, le sous-conseiller estimant que la banque affiche un rendement des capitaux propres et des perspectives de croissance supérieurs à ceux de ses homologues.

Une position du fonds dans Chartwell, résidences pour retraités a été accrue, car, selon le sous-conseiller, les propriétés de l'entreprise sont bien adaptées pour répondre aux besoins d'une population canadienne croissante et vieillissante. Un placement dans Capital Power Corp. a été étoffé en raison de la possibilité pour la société de profiter de la hausse de la demande d'électricité découlant de la construction de centres de données. La position dans Cenovus Energy Inc. a été majorée après que l'entreprise a acquis MEG Energy Corp. et vendu certaines de ses raffineries américaines. Un placement dans la Financière Manuvie a été augmenté en raison de l'amélioration de son évaluation. La position dans Les Vêtements de Sport Gildan inc. a été accrue, le sous-conseiller ayant une opinion favorable quant aux futures ventes de vêtements de l'entreprise et à la hausse des bénéfices attendue à la suite de l'acquisition de Hanesbrands Inc.

Les placements dans la Financière Sun Life inc. et Definity Financial Corp. ont été vendus. Le sous-conseiller avait des réserves quant aux perspectives de croissance de la Financière Sun Life et estimait que les actions de Definity Financial étaient pleinement évaluées. L'exposition du fonds aux banques a été réduite. Dans le secteur de l'énergie, les placements dans TC Énergie et Enbridge Inc. ont été réduits après la forte progression du cours de l'action.

# CAN Dividendes principalement canadiens 75/75 (PS2)

31 mars 2026

## Renonciation de responsabilité

Les commentaires portant sur l'information propre à certaines sociétés ainsi que sur les acquisitions et ventes ont été fournis par le gestionnaire de fonds. La Canada Vie ne saurait être tenue responsable de toute perte ou de tout dommage, de quelque nature que ce soit, qui découle directement ou indirectement de l'utilisation, à bon ou à mauvais escient, de l'information contenue dans le présent document ou de toute erreur ou omission dans ce document. Les données qui figurent dans le présent commentaire ne sont fournies qu'à titre indicatif et, sauf indication contraire, avaient cours le 31 déc. 2025.

Les opinions exprimées dans ce commentaire n'engagent que ce gestionnaire de placements à la date de publication et peuvent changer sans préavis. Ce commentaire n'est présenté qu'à titre d'information générale et n'a pas pour but d'inciter le lecteur à acheter ou à vendre des produits de placement précis ni de fournir des conseils juridiques ou fiscaux. Les investisseurs potentiels devraient passer en revue les documents de placement et de déclaration avant de prendre la décision d'investir et devraient s'adresser à leur conseiller en sécurité financière pour obtenir des conseils en fonction de leur situation particulière.

Le contenu de cet commentaire (y compris les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les références à des produits ou titres) ne doit pas être pris ni être interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, ou une promotion, recommandation ou commandite de toute entité ou de tout titre cité. Bien que nous nous efforcions d'en assurer l'exactitude et l'exhaustivité, nous n'assumons aucune responsabilité quant à son utilisation.

Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent, mais sans s'y limiter, les conditions générales économiques, politiques et des marchés, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements au chapitre des lois fiscales, les poursuites judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Le lecteur est invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas se fier indûment aux renseignements prospectifs. Tous les renseignements prospectifs contenus aux présentes ne sont valables qu'au 31 déc. 2025. Il ne faut pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.

Rien ne garantit que les cibles de rendement ou de volatilité du fonds seront atteintes sur un horizon de placement donné. Les rendements ciblés et la volatilité devraient être évalués sur la période indiquée et non sur des périodes plus courtes. Les rendements ciblés ne sont pas des rendements réels et ne doivent pas être considérés comme une indication du rendement réel ou futur.

Ces fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie.

Une description des principales caractéristiques de la police de fonds distincts est présentée dans la notice explicative. **Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police, et sa valeur peut augmenter ou diminuer.**

Gestion de placements Canada Vie et le symbole social, et Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

# CAN Dividendes principalement canadiens 75/75 (PS2)

31 mars 2026

\* Pour la série Partenaire et la série privilégiée Partenaire, des frais de services-conseils et de gestion (SCG) allant de 0,50 % à 1,25 % sont négociés entre vous et votre conseiller. Le RFG ne comprend pas ces frais.

La Canada Vie renonce actuellement à une partie des frais de gestion de placement du Fonds d'épargne à intérêt élevé afin de cibler un ratio des frais de gestion estimé de 1,00 %. La Canada Vie n'est aucunement tenue de renoncer à ces frais, et elle pourrait cesser de le faire en tout temps sans préavis.

Le rendement annualisé sur sept jours se fonde sur le rendement total annualisé du fonds au cours des sept derniers jours civils et ne représente pas le rendement réel sur un an. Il est important de noter que le rendement annualisé sur sept jours n'est pas un indicateur du rendement futur du fonds.

^L'option de souscription avec frais d'acquisition différés (FAD) n'est pas offerte pour les nouvelles cotisations en raison des interdictions mises en place par les organismes de réglementation, lesquelles sont entrées en vigueur le 1er juin 2023. Pour certaines polices, si les FAD constituent la seule option de frais d'acquisition offerte, de nouvelles cotisations peuvent être acceptées. Des renseignements supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires.

†Plafonné à l'égard des nouveaux investisseurs - Les cotisations ne sont plus acceptées de la part des nouveaux investisseurs., ‡Plafonné à l'égard des nouveaux investissements - Les cotisations ne sont plus acceptées.

La distribution du tableau, des normes visant les antécédents et des rapports à court terme n'est pas autorisée sans l'inclusion du rapport à long terme du profil de fonds. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Les rapports produits au moyen du présent site Web visent uniquement à informer. La Canada Vie et ses sociétés affiliées, ses représentants et ses fournisseurs de contenu tiers n'offrent aucune garantie en ce qui a trait à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'actualité des renseignements fournis dans le présent site Web et ne peuvent être tenus responsables des décisions de placement, des dommages ou d'autres pertes résultant de l'utilisation du site ou de son contenu. Le relevé périodique établi et envoyé par la Canada Vie est le seul rapport fiable sur les valeurs unitaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Canada Vie et ses produits, visitez le site [canadavie.com](http://canadavie.com) ou adressez-vous à votre conseiller. Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective/en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs. Les fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie. Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

Information financière offerte par Fundata Canada Inc.

©Fundata Canada Inc. Tous droits réservés.

